

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1349)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL933

présenté par
Mme Avia, rapporteure

ARTICLE 21

À la première phrase de l'alinéa 10, substituer au mot :

« des »

les mots :

« de leurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.